



Doc. 15832
22 janvier 2024

Le thème de la migration et de l'asile en campagne électorale et les conséquences sur l'accueil des migrants et leurs droits

Amendement¹ n° 4

déposé par la Commission des questions politiques et de la démocratie

Dans le projet de résolution, avant le paragraphe 12, insérer le paragraphe suivant:

«Reconnaissant le rôle que les médias sociaux peuvent jouer en exposant les utilisateurs à diverses sources d'information et opinions, notamment pendant les campagnes électorales, et conformément à la Résolution 2281 (2019) «Médias sociaux: créateurs de liens sociaux ou menaces pour les droits humains?», l'Assemblée invite les plateformes de médias sociaux et les entreprises technologiques à redoubler d'efforts pour identifier, surveiller et supprimer les contenus en ligne qui promeuvent la haine, la violence et les discours discriminatoires, tout en préservant la liberté d'expression et en évitant toute censure injustifiée, et en les signalant aux autorités compétentes lorsque les conditions l'exigent.»

1. 2024 - Première partie de session

